

Accueil > Actualité entreprises / collectivités > Ils avancent > MARSEILLE. Avec Apice les ports méditerranéens cadrent leur impact sur l'air des villes

## Bouches-du-Rhône Environnement



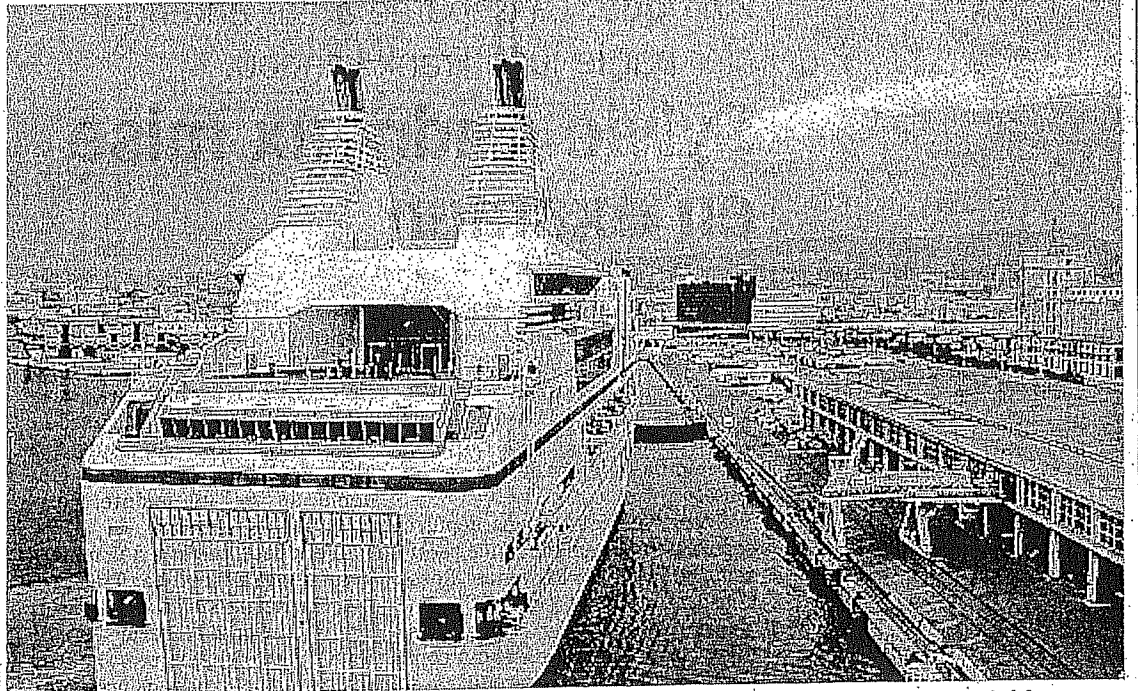
MARSEILLE. Avec Apice les ports méditerranéens cadrent leur impact sur l'air des villes

L'Union Européenne consacrera 2,3 M€ au projet Apice (Actions Port Industries Cités Emissions) d'étude de l'impact des ports méditerranéens sur leur ville, pendant que les collectivités locales et industriels abonderont de 25% de cette somme. Venise, Barcelone, Thessalonique, Gênes et Marseille y participent avec le même principe : l'association d'un organisme scientifique qualifié, en général une université, et d'une instance portuaire. Tous les acteurs ont coordonné leurs travaux pour la première fois à Marseille le 8 juillet. A Marseille c'est l'association agréée pour la surveillance de la qualité de l'air Atmopaca, l'Université de Provence (Laboratoire Chimie Provence) et le Grand Port Maritime de Marseille qui mèneront cette étude de cadrage d'ici 2012. «Elle doit notamment nous faire progresser en matière de modélisation», souligne Dominique Robin, directeur d'Atmopaca, pendant que Magali Devèze, responsable Environnement du GPMM pense déjà à l'étape suivante : «nous pensons alimenter en électricité les navires par les quais, c'est-à-dire sans faire appel à leurs systèmes embarqués, dépendant de sources d'énergie fossiles». Une étude européenne ayant montré que 300 000 morts prématurées étaient dues aux pollutions particulières dans l'UE des 25, les acteurs portuaires méditerranéens savent que d'ici peu d'années, des pénalités financières sanctionneront les grands diffuseurs de particules. Le laboratoire Chimie Provence analysera ces dernières, au cours d'Apice, «jusqu'aux plus fines, les nano particules», affirme le chargé de l'étude, Nicolas Marchand.

**Recevez tous les jours les actualités de l'information économique régionale  
en vous abonnant à la e-lettre Bref et à la e-lettre Sud Infos !**



E-lettre Sud Infos | Publié le 09-07-2010



D.R. Dans le cadre d'une vaste étude européenne baptisée Apice, portant sur la pollution atmosphérique, le Grand port s'associe à ceux de Barcelone, Gênes, Thessalonique et Venise.

**Pollution.** Marseille s'associe à quatre ports pour évaluer l'impact de ses activités sur la qualité de l'air.

## Grand port, pourquoi tu tousses ?

■ C'est dans l'air du temps. A l'heure où chacun tire son bilan carbone, le Port s'associe à quatre autres villes portuaires méditerranéennes (Barcelone, Gênes, Thessalonique et Venise) dans le cadre d'une vaste étude européenne baptisée Apice, portant sur la pollution atmosphérique: « Il s'agit d'évaluer l'impact de nos activités directes et indirectes sur la pollution atmosphérique des métropoles qui nous entourent, explique Magali Devèze qui suit le projet pour le Grand port. Il s'agit de construire, ensemble, des outils de connaissance pour mettre en œuvre une politique de réduction des risques. »

Très concrètement, cela pourrait se traduire par un raccordement électrique des navires à quai pour

éviter que ceux-ci fassent tourner leurs moteurs auxiliaires. Mais avant d'entrer dans le concret des mesures, les cinq ports concernés vont passer par 36 mois d'études approfondies mêlant trois mondes: politique, portuaire et scientifique.

A Marseille et à Fos, c'est Atmo Paca et un laboratoire de l'université de Provence qui vont installer les capteurs et analyser les résultats de l'aire portuaire marseillaise. « En dehors des périodes de pics que nous connaissons, il est important pour les territoires de mettre en œuvre un travail en profondeur, estime Dominique Robin d'Atmo Paca. Dans un premier temps, il s'agit d'identifier les pollutions et les principales sources d'émission avant de passer à la réalisation de scénario de réduction. »

La principale cible de l'étude concerne les dangereuses et méconnues particules fines. « Or, on sait que celles-ci sont responsables de 380 000 morts anticipées par an en Europe », remarque Dominique Robin. Mais la réduction des émissions ne doit pas sacrifier le développement économique. « A Gênes, la pollution a baissé depuis la fermeture de nombreuses industries portuaires. Si toute l'industrie disparaît, on arrivera à la pollution zéro », estime la représentante du port de Gênes.

Sans compter que la moitié des particules fines provient de la circulation automobile. Et moins de 10% de l'activité industrielle. Ce chantier-là reste ouvert.

BENOÎT GILLES

La Marseillaise le 9/07/2010



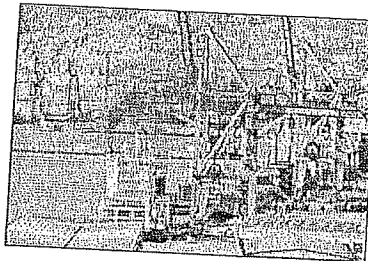
Gros plan...

GPMM

## La Méditerranée veut assainir son air

Le Grand Port maritime de Marseille et ses partenaires ont donné hier le coup d'envoi d'un projet méditerranéen pour la réduction des émissions de gaz polluants.

APICE (Actions for the Mitigation of Ports Industries and Cities Emissions) est soutenu par l'Union européenne : il s'inscrit dans le cadre du programme Med. Il associe cinq villes portuaires de Méditerranée - Barcelone, Gênes, Venise, Thessalonique et Marseille - qui rencontrent les mêmes probléma-



tiques : forte industrialisation et un grand bassin de population. Les cinq évalueront l'impact de leur port sur la qualité de l'air et mettront leurs expériences en commun.

Ce projet d'une durée de trois ans se décompose en deux phases : une campagne d'études scientifiques sur la nature et l'origine de la pollution atmosphérique qui durera dix-huit mois et l'élaboration de méthodes d'évaluation qui devront aider les décisions futures en matière de développement portuaire. Pour cela, chacun des cinq pôles associe une collectivité territoriale ou un port à une université ou un centre de recherche.

Le GPMM est ainsi partenaire de l'Université de Provence et de l'organisme de surveillance de la qualité de l'air ATMO PACA. "Plus que sur le CO<sub>2</sub>, dont les problématiques sont bien connues, les études se concentreront sur les particules", explique Nicolas Marchand, chercheur au Laboratoire Chimie Provence (Université de Provence). Le projet met ainsi l'accent sur l'impact des pollutions sur les populations locales.

Au-delà des activités maritimes et portuaires proprement dites, les études sont élargies aux activités induites, dont le pré et post-acheminement, notamment routier, et l'industrie. Dans le cas de Marseille, les analyses concerneront les industries de Fos-sur-Mer et de l'étang de Berre. Il s'agira ainsi d'identifier la qualité et la quantité de particules présentes sur Marseille et sa région et de déterminer leur origine précise afin d'orienter au mieux les prochaines politiques industrielles et environnementales. Le GPMM pilotera également le projet de branchement électrique des navires à quai, qu'il espère concrétiser d'ici deux ans.

Franck ANDRÉ